

## Compte-rendu du Conseil municipal du 03 octobre 2024

Présents : François MANSION, Corine DURANTAY, Eric FERRY, Fabienne FERRY, Aurélie GUILLEMINOT, Nicolas BARBIER, Laurence GUICHARD, Pierre GROS.

Excusés : Sandrine MORCEL, Benjamin MATAGNE.

Absent : Sophie PAUL

Secrétaire de séance : Fabienne FERRY

---

### ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du dernier PV du conseil municipal.**
  2. **Travaux RTE : délibération en vue d'affectation de la compensation financière.**
  3. **Délibération pour récompenser les jeunes investit dans le chantier jeune.**
  4. **Information**
  5. **Bilan d'activité du Syndicat des eaux de Trey.**
  6. **Travaux**
  7. **Questions diverses**
- 

#### 1. Approbation du dernier PV du conseil municipal.

Pas d'observation. Le PV est approuvé à l'unanimité.

#### 2. Travaux RTE : délibération en vue d'affectation de la compensation financière.

Dans le cadre des travaux de la ligne haute tension, RTE octroie une compensation financière. Il est proposé d'affecter cette compensation à la plantation de haies route de Limey.

Pierre GROS propose de faire des plantations suffisamment espacées pour assurer une meilleure visibilité sur les champs eu égard aux animaux sauvages potentiellement présents sur ce secteur.

Ce projet d'affectation est approuvé à l'unanimité. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à prendre délibération pour affecter cette compensation à cette fin et engager les plantations avec le Parc Naturel Régional de Lorraine.

### **3. Délibération pour récompenser les jeunes investit dans le chantier jeune.**

Il est proposé de récompenser les jeunes investit par les bons cadeaux nominatifs. Cette individualisation permettra de respecter les règles de justification de la dépense publique imposées par la réglementation.

### **4. Information**

Le Communauté de Communes des Terres Toulaises (CC2T) prend la compétence des dispositifs locaux de prévention de la délinquance sur les Zones d'Activité (ZA) de son ressort. C'est donc désormais à la CC2T d'engager des mesures préventives visant la protection des biens et des personnes de la ZA de l'Orme (sortie Noviant direction Manonville).

### **5. Bilan d'activité du Syndicat des eux de Trey.**

Le bilan annuel est mis à la disposition de tous en séance.

### **6. Travaux :**

- **Décapark** : les travaux préparatoires visant à accueillir la structure sont en voie d'achèvement. L'installation est prête à être installée.
- **Hall Noviantaise** : le géomètre a effectué des relevés de niveaux. Un architecte a été contacté pour établir un plan et le transmettre au géomètre. Les travaux n'auront pas lieu avant 2025 dans tous les cas.
- **Le tas de cailloux stocké sur le champ de foire**, prévu pour la Hall seront stockés ailleurs.
- **Salle communale - remplacement de l'appareil de cuisson** : la commande est passée pour remplacer l'actuel hors service. Coût : 2 962,80 € TTC pose incluse et avec enlèvement de l'ancien appareil.
- **Boîtier électrique pour alimentation extérieure notamment dans le cadre du marché afin d'éviter les coupures de courant à répétition** : il fonctionnera uniquement à la demande lors d'évènements festifs communaux. Le tarif de l'abonnement annuel étant trop élevé, il faudra demander son ouverture trois semaines avant l'évènement à EDF.
- **Diagnostic de Performance Energétique (DPE) des logements communaux**. Une démarche DPE sera engagée pour les 7 logements communaux, la réalisation des DPE sera confié à l'entreprise « EXAM Expertise » de Pont à Mousson.

- **Entretien des extincteurs** : 2 devis seront sollicités afin de choisir la société chargée de cet entretien.
- **Affaissement de route entrée de Noviant côté Bernécourt** : le dossier a été confié à un avocat qui attend le passage d'expert pour pouvoir attaquer le Bureau d'étude.
- L'entreprise ROLLIN a vidé et nettoyé les gouttières de l'église, vérifié la zinguerie ainsi que les tuiles.

## **7. Questions diverses**

- Date à fixer pour la remise des chèques cadeaux aux jeunes qui se sont investit pour le chantier jeune.
- **Marché d'automne** : Laurence GUICHARD s'occupe de relancer les exposants. Les Conseillers sont sollicités pour le montage de table, bancs et installation des barrières dès 7H15.
- **Colis de fin d'année aux noviantais âgés de 65 ans et plus** : le choix entre un colis ou une participation à un repas sera laissé aux personnes concernées. Si colis, il est proposé de le faire réaliser chez Sylvie TATON qui n'a pas définitivement arrêté son activité.